

# Maison Départementale des Personnes Handicapées

## *Application Le Guide*

La Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Haute-Garonne vous conseille pour remplir votre DEMANDE A LA MDPH.

**La demande à la MDPH est une étape obligatoire pour bénéficier de droits et de dispositifs spécifiques aux personnes en situation de handicap.**

Le Guide est un outil d'aide au remplissage du dossier de demande à la MDPH. Il se trouve à l'adresse suivante :

<https://leguide.mdph31.fr/>

En parcourant le Cerfa, l'utilisateur pourra bénéficier des conseils et des alertes des équipes de la MDPH de la Haute-Garonne afin de proposer un dossier le plus complet possible.

Attention : vous ne pouvez pas remplir le formulaire sur Le Guide, vous devez soit l'imprimer, soit remplir le Cerfa sur un autre écran.

**Affiche.**